

Appel ouvert pour devenir membre du réseau d'ambassadeurs Erasmus+ et/ou Corps européen de solidarité au Luxembourg

Anefore souhaite établir un réseau d'ambassadeurs Erasmus+ et Corps européen de solidarité (CES) au Luxembourg et cherche des bénéficiaires et participants aux programmes intéressés.

L'objectif du réseau d'ambassadeurs Erasmus+ et CES est :

- de promouvoir les programmes Erasmus+ et CES au niveau national et/ou européen
- de créer un réseau dynamique afin de contribuer aux actions de promotion et d'optimiser leur efficacité.

Les ambassadeurs sont des « personnes ressources » qui ont acquis une certaine expérience et qui souhaitent partager leur(s) expérience(s).

Les exigences minimales

Pour être sélectionné/e comme ambassadeur Erasmus+ et CES vous devez :

- avoir géré avec succès un projet Erasmus+ ou CES et/ou avoir participé à un projet Erasmus+ ou CES
- être convaincu/e des avantages des programmes Erasmus+ et CES et être motivé/e de partager vos connaissances.

Mission des experts

En tant qu'ambassadeur Erasmus+ et CES votre mission consistera à :

- assister l'Agence nationale Anefore pour organiser des activités de formation ou d'information aux niveaux local et régional
- être disponible pour présenter des exemples de bonnes pratiques dans le cadre de formations/événements organisés par Anefore
- soutenir l'Agence nationale à promouvoir les programmes Erasmus+ et CES au Luxembourg en :
 - o diffusant les informations concernant des campagnes de communication organisées au niveau national et/ou européen
 - o prenant l'initiative de communiquer sur vos projets et sur les programmes Erasmus+ et CES sur Internet, dans la presse, sur les réseaux sociaux ou d'autres canaux de diffusion
 - o identifiant des exemples de bonnes pratiques au niveau national pour une présentation sur le site Internet ou dans une publication de Anefore.

Il va de soi qu'il s'agit que d'exemples d'activités à réaliser. Les engagements se basent sur votre disponibilité. Les membres du réseau luxembourgeois d'ambassadeurs Erasmus+ et CES s'engagent cependant à assister à 1 réunion annuelle avec les responsables de l'Agence nationale afin de faire le bilan sur leurs actions, d'échanger des bonnes pratiques et de coordonner leurs actions pour la période suivante.

La rémunération des ambassadeurs

Des rémunérations ponctuelles sont prévues pour des interventions sollicitées par Anefore (p.ex. : témoignage d'expert lors d'un évènement au Luxembourg ou à l'étranger).

Un dédommagement est prévu pour les frais de route encourus pour un déplacement vers un lieu de formation.

Chaque année des membres du réseau luxembourgeois d'ambassadeurs Erasmus+ et CES auront la possibilité de participer à une conférence européenne réunissant des ambassadeurs Erasmus+ et CES de différents pays européens afin d'échanger sur les thématiques de travail définies, mais aussi sur leur rôle d'initiateurs, d'animateurs ou de membres actifs de communautés de pratiques. Les frais de déplacement seront remboursés aux ambassadeurs par Anefore.

Traitement des données à caractère personnel

Toute donnée à caractère personnel figurant dans le formulaire de candidature ou tout autre document lié à la candidature concernée sera traité(e) par l'Agence nationale Anefore conformément au règlement (UE) N°2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes, bureaux et agences de l'Union européenne et à la libre circulation de ces données et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE.

Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel, de les rectifier ou de les effacer, ainsi que le droit de limiter ou, le cas échéant, le droit à la portabilité des données ou le droit de s'opposer au traitement de ces données, conformément au règlement (UE) N°2018/1725.

Comment postuler ?

Les candidats doivent compléter le formulaire de candidature [en ligne](#).

Les personnes qui souhaitent recevoir des informations supplémentaires sont priées de contacter Anefore au 247-85284 ou par e-mail à info@anefore.lu.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en compte.

Étant donné qu'il s'agit d'un appel ouvert, il n'y a pas de date limite pour soumettre sa candidature et les candidatures peuvent être soumises tout au long de l'année.